

## PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

**Date : 6 octobre 2022**

Année scolaire : 2022- 2023

Numéro de séance

Date de transmission de la convocation aux membres : 30 septembre 2022

1<sup>ère</sup> convocation (oui/non) : OUI

2<sup>ème</sup> convocation (oui/non) :  
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Anita LEGRAS

Secrétaire de séance : Philippe NICOLAON-Elu SNES-FSU

Quorum (16) :

Nombre de présents : 16 présents

### Ordre du jour

1. Affaires éducatives et pédagogiques
2. Affaires administratives et financières
  - Bilan pédagogique des projets 2021-2022
  - Modification des budgets des voyages 2022-2023
  - Concessions de logements par NAS (Nécessité Absolue de Service)
  - Décisions budgétaires modificatives
3. Questions diverses

- Annexes [nombre – titre] 1 – Rapport moral de la MDL
- Motions [nombre – titre]

**PRESENCE au CONSEIL**

Séance du

Qualité	Titulaires				Suppléants			
	Nom - Prénom	P[ <input type="checkbox"/>	A[ <input type="checkbox"/>	E[ <input type="checkbox"/>	Nom - Prénom	P[ <input type="checkbox"/>	A[ <input type="checkbox"/>	E[ <input type="checkbox"/>
<b>ADMINISTRATION</b>	Chef d'établissement	Anita LEGRAS	x					
	Proviseur ou principal adjoint	JP COLAS	x					
	Agent comptable /Gestionnaire	Emilien DOUSSET	x					
	C.P.E.	Catherine LARCHE	x					
	Invité permanent	Jean-Philippe COLAS						
<b>ELUS LOCAUX</b>	Collectivité de rattachement	Jean-Philippe PLEZ BLANCHARD Gérard		x	JLALJI Brahim	x		
	Groupement de communes							
	Commune siège	SABATIER Michel			Mme BÉNGUIGU			
<b>PERSONNALITE QUALIFIEE</b>	LE NOUEN Annie	x						
<b>PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT</b>	Personnel d'enseignement	NICOLAON Philippe	x		LABASSE Guy			
		LABASSE Claudine	x		VEROUIL Emilie			
		FARGES Julien			DECAUDIN François			
		GUILBAUD PERES M	x		COURDE Pascale	x		
		CARMONA Rosario	x		CHEMIN Laurélie			
					DESCAMPS Fabrice			
	NANTET Alexandra	x		DONADEL Valérie	x			
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	ROBIN Christine		x				
CLOAREC Corinne			x					
<b>PARENTS D'ELEVES et ELEVES</b>	Parents d'élèves	LECOURTIER Sophie	X		PEDELUCQ Nathalie			
		PILLAUD Corinne			RENAUD Sandrine			
		FAVRELIERE Philippe	X		CHARMETANT Carole			
		DUSSAUSSAY Karine			MINISINI Laurence			
		LAVAL JEANTET Raissa	x		AVERTY Charles			
	Elèves	DEJARDIN Louise			MANDE Adrien			
		MARTIN Amélie	x		SBAI DELANNOY Blinne			
		DRAY Maxime			BARON Raphael			
		ENNAJI Mattéo						
		HERAULT Mathis			FILLIATREAU Lisa			

[] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

*Avec 16 membres réunis, le quorum est atteint et la séance s'ouvre à 18h.*

## **I – Désignation du secrétaire de séance**

M. NICOLAON, représentant SNES-FSU des enseignants, accepte le secrétariat de séance.

## **II – Approbation du PV du CA du 4 juillet 2022**

Une élue SNES-FSU fait remarquer que le nom d'un collègue contractuel, mis en cause par un parent d'élève, apparaît dans le compte-rendu. Mme Legras le constate et annonce qu'elle retirera le nom.

Elle souhaite également remplacer la mention « Mme Carmona s'indigne... » par « Mme Carmona observe... ».

L'approbation du PV est donc repoussé au prochain CA

## **III – Modification éventuelle de l'ordre du jour**

Le point 1, « Affaires éducatives et pédagogiques », est reporté au prochain CA.

Une question diverse a été déposée par les élus représentants de personnels ATTE.

## **IV – Affaires administratives et financières**

### *Bilan pédagogique des projets et voyages 2021-2022*

Mme Legras, chef d'établissement, reconnaît qu'il manque des projets sur le document présenté au CA et s'en excuse, mais rappelle la grande richesse des projets proposés dans l'établissement.

M. Nicolaon, élu SNES-FSU, représentant des personnels enseignants, rappelle l'existence du projet « théâtre au lycée », qui implique presque toutes les classes de 2<sup>nde</sup> et de 1<sup>ère</sup>.

Mme Labasse, élue SNES-FSU, représentante des personnels enseignants, précise qu'il serait judicieux d'ajouter le nombre d'élèves concernés par les projets.

M. Nicolaon souhaite faire une remarque sur la difficulté rencontrée dans l'organisation des sorties à La Coursive financées par le pass culture. Mme Chatenet, coordinatrice de Lettres, a eu plusieurs rendez-vous en juillet et en septembre, et si les spectacles ont bien été répartis par classe, il n'a pas encore été proposé une activité supplémentaire (bord plateau, visite du site, etc.) nécessaire pour entrer dans le dispositif du pass culture. Il est par ailleurs très probable que les enseignants de Lettres ne pourront pas amener autant d'élèves que par le passé.

M. Nicolaon pose ensuite une question : « Est-il possible d'organiser en cours d'année une sortie pour une représentation avec une compagnie référencée pass culture ? » M. Dousset, agent comptable gestionnaire, répond que c'est possible et précise qu'il n'est plus nécessaire de passer par CA pour ce qui concerne les financements pass culture.

M. Favrelière, élu FCPE, représentant des parents d'élèves, rappelle qu'il y a aussi des projets pédagogiques qui ne sont pas forcément culturel, notamment en Stmg. Mme Guilbaud-Perez, élue SNES-FSU, représentante des personnels enseignants, souligne que nous parlons ici des projets qui sont financés par les familles et l'établissement.

M. Bédu, membre sortant du bureau de la MDL, invité au CA, demande si tous les projets sont financés par le pass culture ? M. Dousset répond que cela est nouveau cette année et que l'année passée aucun projet n'est passé par le pass culture..

Mme Legras remarque de nouveau la grande richesse des projets dans l'établissement.

M. Dousset signale une erreur sur le document envoyé par mail : il y aura 55 élèves pour le voyage à Rome, et non 50.

Trois voyages sont concernés par une modification de budget, car les enseignants organisateurs ont obtenu du prestataire un coût définitif :

1. **Londres** (sans Birmingham finalement) : 448€ par élèves.

VOTE SUR LE BUDGET DU VOYAGE A LONDRES			
PRESENTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	16	0	0

2. **Berlin** (en février finalement) : 582,5€ par élèves. L'augmentation s'explique par le fait que le budget était calculé l'année dernière, mais le voyage n'a pas pu se faire à cause de la crise sanitaire ; les coûts de cette année sont plus importants. M. Bédu (représentant élèves, invité) explique que plusieurs versions du voyage ont été proposées aux élèves. Il expose les projets mis en place pour financer le voyage. Une réunion a eu lieu pour discuter d'initiatives ; une association a été créée par les élèves. L'objectif est de faire passer le voyage à 400€. Il y a trois projets d'action : un loto ; une bourse aux vêtements ; des emballages cadeau dans les magasins. Il y a aussi le projet éventuel vente de chocolats ou de produits dérivés... Mme Carmona, élue SNES-FSU, représentante des personnels enseignants, demande si, pour ces initiatives des élèves, la création d'une association formelle est nécessaire. M. Dousset le confirme car de l'argent circule, et donc il faut un don de l'association à l'établissement pour que cet argent soit redistribué au financement du voyage. Il est possible aussi de passer par la MDL ou la FSE (mais le problème est que la FSE ne reverse qu'aux adhérents ; or pour une aide générale au financement il faut pouvoir reverser à tous les participants). Il existe aussi la « Trousse à projet » : c'est une plateforme institutionnelle qui permet de financer un projet ; cela implique un cadre strict, mais c'est une possibilité à envisager. Il faut cependant faire preuve de vigilance sur les actions menées, car certaines choses ne sont pas possibles dans l'établissement (comme le loto par exemple).

VOTE SUR LE BUDGET DU VOYAGE A BERLIN			
PRESENTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	16	0	0

3. **Rome** : le choix a été fait de réduire le séjour d'une journée pour diminuer le coût : 461€ par élèves.

VOTE SUR LE BUDGET DU VOYAGE A ROME			
PRESENTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	16	0	0

D'autres voyages sont en cours de préparation :

- Londres en avril par M. Houssay. Mais le coût est très cher (participation de 1000 euros). Une réflexion en cours sur les possibilités pour baisser le coût.
- Croton. Il s'agit d'un échange.

Nous n'avons aucune certitude sur l'aide de la Région de 100€ par élèves. Les signaux sont plutôt négatifs. Jusqu'à présent la Région a participé. Pour les voyages en 2022, le plafond de l'aide Région est déjà atteint. Pour l'année 2023, la Région ne garantit pas le maintien des aides, en particulier sur ce qui n'est pas du fonctionnement ; cela est dû à la hausse des prix du gaz et de l'électricité.

*Décisions budgétaires modificatives (pour information)*

Mme Carmona pose une question sur les cours du Cned : est-ce qu'il y a une subvention ? M. Dousset dit que cela dépend des cas. Pour les élèves de moins de 16

ans, c'est gratuit. Pour les élèves de plus de 16, qui s'inscrivent dans une poursuite d'un enseignement non dispensé dans leur établissement, il y a une demande de subvention et le lycée prend en charge le coût. Dans les autres cas, le coût est pris en charge par la famille.

Amélie MARTIN, représentante élève, demande comment cela se passe pour les élèves déscolarisés, ou en phobie scolaire. Ont-ils accès au Cned ? Mme Legras répond qu'une prise en charge est possible si cela relève du domaine médical, mais la décision n'appartient pas à l'établissement ; c'est donc décidé au cas par cas. Normalement, cela n'entre pas dans le budget de fonctionnement de l'établissement.

### *Lecture du rapport moral de la MDL*

Ceydric Bédu (représentant de la MDL, secrétaire l'an passé et dernier membre du bureau encore présent dans l'établissement) fait une lecture du rapport moral de la Maison des Lycéens.

Le document est en pièce jointe.

M. Bédu fait un point sur l'usage d'une salle de la MDL : une petite salle, qui contenait les baby-foot, a été modifiée l'an et utilisée pour les rendez-vous entre un enseignant et des parents d'élève, et devient finalement une salle de rangements ; la grande salle est quant à elle de plus en plus souvent utilisée pour des cours donnés par profs. L'association exprime donc son mécontentement car la MDL doit rester un lieu pour les élèves.

Mme Legras félicite les actions de la MDL. En ce qui concerne la grande salle, elle reste globalement à destination des lycéens. Quant à la petite salle devenue parloir, Mme Legras rappelle que cet espace était occupé par baby-foot et qu'elle était très endommagée ; un tel lieu ne pouvait servir d'espace de jeux, d'où la décision de la récupérer pour en faire un espace de rendez-vous, et en ce moment de stockage provisoire. Mais rien n'est définitif et il est encore possible de réfléchir à l'utilisation de cette salle.

M. Nicolaon rappelle qu'il y a une salle près du bureau des CPE qui permet de rencontrer les parents. Cependant Mme Larché, CPE, membre de droit du CA, précise que les CPE utilisent souvent cette petite salle pour s'entretenir avec les élèves.

Les élu.e.s SNES-FSU profitent de la présentation du bilan des activités de la MDL pour saluer le travail d'Emmanuelle Guillaud, la référente jeunesse. A propos de l'utilisation de la MDL pour des cours, les enseignant.e.s présent.e.s n'en ont pas connaissance. M. Bédu confirme ses propos sur l'utilisation de la salle par des enseignants. M. Colas, proviseur-adjoint, dit que cela ne passe pas par la direction et que cette salle n'est pas réservable. Ce point reste donc à vérifier.

A propos de la petite salle, M. Bédu expose l'idée d'en faire bureau des délégués pour recevoir des élèves, et aussi un espace d'archivage des projets. Il explique ensuite que faire de cette salle un lieu de rencontre parents-profs est problématique car dans ce lycée, tout le monde se connaît, et donc un tel lieu n'est propice ni à la discrétion, ni à la confidentialité. Cette problématique est confirmée par Mme Le Nouen, personne qualifiée.

M. Colas dit qu'il y a un vrai problème de salles dans l'établissement. Il précise qu'une rencontre parents-profs peut aussi se faire dans la salle des conseils.

## **V – Questions diverses**

Question diverse déposée par les représentants des personnels ATTE (absents à la séance) :

« Nous sommes dans un établissement laïc, or si les jeunes filles musulmanes doivent quitter leur voile, beaucoup d'élèves arborent une croix. Quand la loi sur le signe ostentatoire de religion sera-t-elle appliquée ? »

Mme Legras reconnaît qu'il ne faut pas manquer de vigilance à ce propos, mais explique aussi que ces croix sont souvent un effet de mode et n'ont pas toujours une connotation religieuse. De plus, ces croix se voient moins en extérieur car elles sont cachées sous les vêtements.

Mme Labasse rappelle que la loi considère qu'une médaille ou qu'une petite croix ne sont pas un signe ostentatoire. M. Nicolaon évoque une croix représentant un christ ; là en

l'occurrence la connotation religieuse est manifeste. M. Colas conclut en disant qu'il faut réagir de façon proportionnée et pédagogique.

Pour finir les élu.e.s SNES-FSU, qui pensaient que le bilan de rentrée serait abordé, posent une question sur l'état précis du reliquat de la DHG, information nécessaire avant de lancer des projets nécessitant des HSE.

Ce bilan se fera avec les nouveaux membres du CA, répond Mme Legras. M. Colas explique que le calcul est encore en cours avec la remontée des VS. Cela sera donc examinée au prochain CA.

La séance se termine sur quelques mots de Mme Lecourtier, élue FCPE, représentante des parents d'élèves, dont ce sera le dernier CA et qui tient à exprimer la satisfaction qu'elle a eue de travailler avec l'équipe du lycée Dautet.

Mme Legras la remercie chaleureusement pour son implication avant de, l'ordre du jour étant épuisé, clore la séance à 19h15.

La secrétaire de séance,

Philippe NICOLAON



Le Président,

Anita LEGRAS



# Rapport moral Maison Des Lycéens Jean Dautet 2021 2022

## Intro

- Rappel de l'objet statutaire et des valeurs de l'association ; nombre d'adhérents :

Association ayant pour but de développer les relations sociales, favoriser le développement de la personnalité de chacun, impulser des actions collectives, et valoriser les initiatives et pratiques culturelles. 402 adhésions, cependant en baisse de 8% chaque année.

## 1. rapport d'activités thématiques

### 1.1 Pratiques artistiques

Atelier théâtre Trois représentations à la MDL 210 spectateurs. Des élèves de la seconde à la terminale (11 élèves).

Atelier Arts Plastiques exposition Nouveau Festival Bordeaux et également à Vieljeux (à l'occasion de Vielstock le 9 juin 2022).

Ateliers vidéo prix de l'éducation citoyenne remporté en mai 2022, par les ambassadeurs contre le harcèlement. La MDL a financé le projet. Une quinzaine d'élèves a participé, de la seconde à la terminale.

Le JDL n'a pas été actif cette année.

### 1.2 Vie de l'association

Election d'un conseil d'administration en début d'année. Bureau composé de six membres du conseil d'administration (7 octobre 2021)

Concours sweat du lycée. 7 logos en compétition. Il y a eu un vote Pronote avec une bonne mobilisation. 195 sweats vendus à prix coutant.

Machine à café. Changement de prestataire, nouveau prestataire Servex. Mise en place d'une machine pour collecter les gobelets.

Photo de classe. Toujours le même prestataire « l'art de l'objectif ».

### 1.3 Communication

Compte Instagram de la MDL.

Nouveau bulletin d'adhésion comportant un dessin de l'art plastique

### 1.4 Engagement citoyen

Collecte de fourniture scolaire (point de collecte)

Conférence UNICEF : l'engagement

# **Rapport moral Maison Des Lycéens Jean Dautet 2021 2022**

Collecte pour les sans-abris par le groupe volontaire Amnesty jeune

Collecte pour l'Ukraine

Soutien journée verte : atelier DIY cotons recyclables (Héritiers de la Récup')

Soutien semaine arc en ciel : ciné débat avec service Unicité

## **2. Présentation détaillée des projets envisagés pour l'année suivante**

2.1 Renouvellement d'ateliers de pratiques artistiques existants

2.2 mettre en place de nouvelles pratiques : écriture, photographie polaroid

## **3. Description des relations entretenues les partenaires**

### **3.1 Associatif :**

Afev (initiative Socrate)

Les héritiers de la récup (semaine verte)

Ligue de l'enseignement (venus former les ambassadeurs contre le harcèlement)

Unicef (conférence sur l'engagement)

Amnesty (collecte)

Unesco (accueil de l'exposition « les étoiles noires », dans le cadre de la célébration de l'abolition de l'esclavage)

### **3.2 Culturel**

Fema (festival international du film (élèves reporters le temps du festival))

La Sirène (l'Hisséo)

La compagnie la vie est ailleurs (atelier théâtre, intervenant Camille Geoffroy)

Conclusion

Remerciement des membres impliqués, des bénévoles et des donateurs.

**POINT IMPORTANT SUR L'USAGE DE LA SALLE !!!!!!!**